

Ministry of Education

Financial Analysis and Accountability
Branch
20th Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Direction de l'analyse et de la responsabilité
financières
20^e étage, Édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2

**2017 : SB34****NOTE DE SERVICE****DESTINATAIRES :** Cadres supérieurs de l'administration des affaires**EXPÉDITEUR :** Colleen Hogan
Directrice
Direction des politiques d'immobilisationsRomina Di Pasquale
Directrice
Direction de la mise en œuvre relative aux relations de
travail et au financement**DATE :** le 11 décembre 2017**OBJET :** **Vérification des données sur les écoles – États
financiers de 2017-2018 et prévisions budgétaires et
prévisions budgétaires révisées de 2018-2019**

Cette note de service a pour but de vous informer que les fichiers nécessaires pour la vérification des données sur les écoles ont été mis à jour et sont maintenant disponible dans le Système d'information sur le financement de l'éducation (SFIS) 2.0. Dans le but de s'assurer que les conseils scolaires génèrent le financement approprié pour toutes leurs écoles pour les états financiers de 2017-2018 ainsi que les prévisions budgétaires et les prévisions budgétaires révisées de 2018-2019, il leur est essentiel de vérifier leurs données des écoles et de mettre à jour au besoin les différents systèmes ministériels, tel qu'indiqué à la page 3.

Le format du fichier pour la vérification des données des écoles a été revu afin de présenter la totalité des données devant être vérifiées sous un seul feuillet couvrant deux années scolaires. Les instructions afin de compléter la vérification sont incluses dans un feuillet intitulé « Guide ».

Le fichier peut maintenant être téléchargé dans le SIFE 2.0. Vous les trouverez dans le dossier « Documents à l'appui » de la section « Explorer ». La marche à suivre pour télécharger ces documents est décrite à l'annexe A du document [SIFE 2.0 – Guide d'utilisation](#) (page 139).

Les données vérifiées seront utilisées par le ministère en vue de déterminer l'éligibilité des écoles au financement et leur assigner un « Type d'école » pour le financement au niveau de l'école pour les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019.

Les données vérifiées pour 2018-2019 seront intégrées aux formulaires des données sur les écoles du SIFE 2.0 lors de la publication des formulaires pour les prévisions budgétaires de 2018-2019. Cette liste servira à déterminer le financement des écoles pour les prévisions budgétaires et les prévisions budgétaires révisées de 2018-2019. Suite à la courante vérification, les conseils ne pourront révérifier cette liste que dans le cadre du processus de vérification de l'année prochaine pour les états financiers de 2018-2019.

La liste finale pour 2017-2018 sera envoyée aux conseils scolaires pour validation avant la fin avril, 2018. Les conseils devront contacter leur agent des finances du ministère afin d'identifier toutes différences et finaliser l'approbation avant le 15 juin 2018. De plus amples détails seront disponibles lorsque la liste de 2017-2018 sera prête. Cette liste sera utilisée pour le calcul du financement de base pour les états financiers de 2017-2018.

Veillez noter que les « Types d'école » sont toujours sujet à changements car l'information relative aux effectifs scolaire sera mise à jour en cours d'année.

- Le financement des écoles comprend les éléments suivants :
- Financement complémentaire pour le fonctionnement et la réfection des écoles;
- Financement complémentaire pour baisse des effectifs;
- Subvention de base pour les écoles;
- Allocation d'aide aux écoles;
- Actualisation linguistique en français (ALF);
- Allocation au titre du volet Financement de la participation des parents;
- Allocation du personnel des bibliothèques

Nous demandons aux conseils d'examiner ces listes pour vérifier si :

- Les données sur les écoles répertoriées dans le fichier sont exactes.
- Si les données sur les écoles sont incorrectes ou manquantes, les conseils

scolaires doivent apporter les corrections appropriées dans les systèmes ministériels et indiquer ces changements dans le fichier tel qu'expliqué par le manuel d'instruction sous l'onglet intitulé « Guide ». Vous indiquerez par ce fait même au ministère qu'un changement a été apporté à l'information sur la liste.

- Seules les écoles ayant un statut « Ouvertes » dans le SIIS seront inclues dans la liste finale des écoles éligibles pour le financement des écoles. Cette liste sera téléchargée dans le SFIS 2.0.

Dans le cas où une ou plusieurs écoles n'a pas pas le bon statut pour les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019, veuillez communiquer avec Alexandre Beaudin (Alexandre.Beaudin@ontario.ca) pour obtenir de l'aide.

Le tableau suivant indique dans quel système effectuer la mise à jour :

Données	Système à actualiser
École	SIIS
Numéro SIIS	SIIS
Base de données sur l'identification des conseils et des écoles (BDICE)	Doit être obtenu par le SISON Le numéro doit être ajouté au SIIS au champ approprié.
Numéro de campus	SIIS
Numéro de bâtiment	SIIS
Palier	SIIS
Statut	SIIS
Capacité actuelle	SIIS
Adresse	SIIS L'équipe du SIIS mettra à jour les informations dans le système d'information géographiques (SIG).
Municipalité	SIIS
Code postal	SIIS

Voici des ressources et personnes-ressources qui pourront vous aider à mettre vos données à jour dans les différents systèmes :

- SISON – ONSIS_SISON@ontario.ca
- SIIS – Alexandre.Beaudin@ontario.ca ou par téléphone au 416-212-4818

Étant donné qu'il est possible que certaines données prennent du temps à obtenir, notamment le numéro de la BDICE et la cartographie SIG permettant le calcul des distances jusqu'à l'école, nous recommandons aux conseils d'entreprendre la mise à jour des données sur les nouvelles écoles dès que possible, si cela n'a pas encore été fait.

Le Ministère comprend que certaines données, par exemple le code postal, pourraient ne pas être disponibles au moment de la vérification. Les conseils devraient toutefois commencer à entrer les données dont ils disposent plutôt que d'attendre d'obtenir tous les renseignements.

La liste vérifiée incluant les mises à jour aux SIIS et SISO doivent nous être retournée au plus tard le 12 janvier 2018.

Prière d'acheminer la liste à jour par courriel à Alexandre.Beaudin@ontario.ca.

Pour toutes questions relatives à la mise à jour de données sur les écoles dans le SIIS, veuillez contacter Alexandre Beaudin (Coordonnées ci-dessus).

Pour toutes questions au sujet du financement des écoles, veuillez communiquer avec votre agent des finances au ministère.

Cordialement,

Colleen Hogan
Directrice
Direction des politiques d'immobilisations

Romina Di Pasquale
Directrice
Direction de la mise en œuvre relative aux relations de travail et au financement

cc: Paul Bloye, directeur, Direction des programmes d'immobilisations

Andrew Bright, directeur, Direction du financement de l'éducation
Med Ahmadoun, directeur, Direction de l'analyse et de la responsabilité
financière
Eric Ward, directeur, Direction de la statistique et de l'analyse de l'éducation